

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

6 crédits	45.0 h + 15.0 h	Q2
-----------	-----------------	----

Enseignants	Masson Antoine ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Les formes historiques de la psychiatrie et du mode de construction des catégories psychopathologiques : maladies, syndromes, troubles, personnalités pathologiques, etc</p> <p>Description de la nosographie psychiatrique classique et des classifications actuelles. Discussion des problèmes de diagnostic, pronostic, traitement.</p> <p>Introduire à la question des relations entre la psychopathologie, les actes pathologiques, la commission d'infraction, délits ou de crimes, ainsi qu'aux possibilités d'intervention des différents acteurs (psychiatre, éducateur, justice).</p> <p>Poser le problème de l'expertise mentale au sein de l'administration de la justice, en explorer les modalités et introduire à une compréhension des différents discours et de leur prise dans les enjeux institutionnels.</p> <p>Connaissance du cadre légal de la pratique psychiatrique et des modalités de traitement non volontaire (internement et collocation).</p> <p>Apprendre à se poser la question du statut de la maladie mentale et du malade mental, et des implications légitimes du fait de la présence de troubles, syndromes ou organisation de personnalité.</p> <p>Situer ces enjeux de manière critique dans le cadre de l'évolution de la psychiatrie contemporaine.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>En termes de connaissances, l'étudiant devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans les différents discours et écrits proposés par la psychiatrie dans ses différents courants • Appréhender les principes de relatifs à la psychopathologie, aux grands syndromes psychiatriques ainsi qu'aux diverses conceptions de la psychiatrie contemporaine, • Appréhender de manière critique les apports de la psychiatrie à la criminologie, la place de l'expertise psychiatrique et des mesures de contraintes ou de défense sociale <p>1</p> <p>En termes de compétences, l'étudiant devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poser les bases d'un dialogue entre les discours médicaux et juridiques, dans le respect des différences épistémologiques, • produire une analyse des interrelations et des demandes réciproques entre psychiatrie et système pénal. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation se basera à la fois sur le travail durant le quadrimestre et sur un examen écrit.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brèves notes de lecture et questions sur les textes transmis en cours d'année (¼ de la note) • Évaluation des travaux dirigés, en groupe de 3 ou 4 étudiants (¼ de la note) • Examen écrit (½ de la note)
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Chap. 1 : naissance de la médecine des maladies mentales (aliénisme), théorie de la monomanie et de la dégénérescence, et les enjeux médico-légaux durant le 19^{ième} siècle - Chap. 2 : L'ère nosographique de Kraepelin et sa déconstruction par les nouvelles approches cliniques au début du 20^{ième} Siècle : Janet, Freud, Bleuler et Henri Ey - Chap. 3 : nouvelles orientation de la psychiatrie contemporaine : réformes de la psychiatrie, notion de rétablissement, classifications internationales, associations d'usagers, etc - Chap. 4 : grands tableaux psychopathologiques, avec les aspects médico-légaux <ol style="list-style-type: none"> 1- Schizophrénie et autres troubles psychotiques 2- Personnalités pathologiques, en particulier le problème de la psychopathie et de l'antisocialité 3- Les violences sexuelles, perversions et failles narcissiques 4- Les troubles de l'humeur

	<p>5- Les dépendances et consommations de drogues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chap. 5 : Questions contemporaines sur les formes d'expertises psychiatriques dans le champ pénal - Chap. 6 : Soins psychiatriques sous contrainte et défense sociale - Chap. 7 : Soins psychiatriques en milieu pénitentiaire <p>- rappel des différentes modalités épistémologiques (objectives et subjectives) de la psychiatrie ;</p> <p>- la notion de pulsion comme dimension anthropologique de l'énergie vitale, de l'agressivité et de la violence ;</p> <p>- la notion de loi psychique et de socialisation des pulsions ;</p> <p>- les troubles psychiatriques de la sexualité et la question spécifiques des perversions ;</p> <p>- les troubles de la personnalité et la question de la psychopathie ou personnalité antisociale ;</p> <p>- les assuétudes et les différentes stratégies de leur traitement ;</p> <p>- la place, la fonction et le discours de l'expertise psychiatrique dans le cadre des procédures de justice ;</p> <p>- les traitements psychiatriques sous contraintes.</p>
Ressources en ligne	<p>Notes et slides mis sur Moodle</p> <p>Portefeuille de lecture, transmis via Moodle, constitué de quelques articles représentatifs des différents enjeux</p>
Faculté ou entité en charge:	<p>ECRI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6		